



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E173879

VALABLE JUSQU'AU 12/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/10/2023
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 838 262 426

Siret : 838 262 426 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8632000 / 003 172541/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8632000 / 003 172541/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/04/2024

Raison sociale : RENEAU-ENERGIE

8 BIS RUE DES FRAICHES
44120 VERTOU

Téléphone : 06 68 69 07 90

Portable :

Site Internet :

E-mail : reneau.energie@gmail.com

Responsabilité légale :

DUPE RONAN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/05/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.